

1- - - 95 3

DECISION

02 OCT. 2017

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,

- Vu le dahir 1-16-134 du 21 Kaada 1437 (25 Août 2016) portant promulgation de la loi n° 39-16 portant modification de la loi n° 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le dahir n°1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010) portant promulgation de la loi 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le décret n°2-10-320 du 16 jourmada II 1432 (20 mai 2011) portant application de la loi 16-09 relative à l'agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012 du 22 octobre 2012 relative à la procédure de recrutement dans les entreprises et Etablissements Publics ;
- Vu le Règlement Provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu la loi cadre de l'AMEE au titre de l'année 2017 ;
- Vu la nécessité de service ;

DECIDE

ARTICLE 1 : L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique organise le recrutement :

- D'un administrateur de 2^{ème} grade

ARTICLE 2 :

- ✓ Peuvent déposer leur dossiers, les candidats répondant aux profils détaillés au niveau du tableau joint en annexe à cette décision ;
- ✓ Peuvent déposer leurs dossiers, les candidats de nationalité marocaine, âgés au plus de 45 ans ;
- ✓ Tous les candidats qui remplissent **les conditions requises** seront convoqués. Ils recevront une convocation par lettre recommandée à leurs adresses postales qu'ils ont renseignées sur le CV et par e-mail.

ARTICLE 3 : Le dossier de candidature devra être envoyé obligatoirement par voie postale à l'adresse suivante : Espace les Patios 1^{er} Etage, Angle AV Anakhil et AV Ben Barka Hay – Riad Rabat et doit comporter les documents suivants :

- Demande ;
- Curriculum vitae précisant dans leur ordre chronologique, les postes occupés ;
- Photocopie de la Carte Nationale d'identité ;
- Photocopie légalisée du/des diplômes obtenu (s)

Le Directeur Général
Saïd MOULINE

- Copie du document justifiant l'équivalence pour le cas des diplômes non délivrés par des établissements universitaires marocains ;
- Attestations justifiant six mois d'expérience dans le même domaine du poste à pourvoir, délivrées par le/les employeur(s).

✓ La date limite d'envoi ou de dépôt des dossiers de candidatures est le **20 OCT. 2017**. Le cachet de la poste faisant foi.

✓ Les listes des candidats retenus pour passer les tests seront publiées sur les sites web www.emploi-public.ma et www.amee.ma.

✓ Les tests seront organisés selon les dates fixées (voir tableau joint en annexe) au siège de l'AMEE - Espace les Patios 1^{er} Etage, Angle AV Anakhil et AV Ben Barka Hay – Riad Rabat

ARTICLE 4 : Les épreuves écrites et orales se dérouleront selon les modalités ci-après :

Epreuve écrite :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve écrite sera en langue française et sera liée au poste à pourvoir.	/20	3 heures

NB : Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à l'écrit seront invités, par lettre recommandée et par email, à passer l'épreuve orale. La liste des admis sera publiée sur les sites web www.emploi-public.ma et www.amee.ma.

Epreuve orale :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve orale sera sous forme d'entretien avec les membres de la commission désignés par le Directeur Général de l'AMEE et portera sur 2 domaines :		
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences administratives et techniques ; 	/12	20 mn
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances du secteur de l'Efficacité énergétique et connaissances générales. 	/8	
Total	/20	

NB : Il est à signaler qu'une note inférieure à 10/20 à l'épreuve orale sera éliminatoire.

Le Directeur Général
 Saïd MOULINE

U,

- ✓ A la fin des épreuves orales, la commission délibérera en attribuant à chaque candidat une note moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrites et orales et procédera ainsi à leur classement par ordre de mérite. Un procès-verbal sera dressé par les membres de la commission à cet effet.
- ✓ Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à **12/20** seront classés par ordre de mérite.
- ✓ L'annonce des résultats ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites web www.emploi-public.ma et www.amee.ma.

Le candidat retenu recevra une lettre d'admission en recommandé l'invitant à prendre attache avec les services concernés de l'AMEE dans un délai ne dépassant pas celui fixé dans la lettre.


Dépassé le délai fixé et sauf arguments valables, tout candidat admis qui ne se met pas à la disposition de l'AMEE sera considéré comme ayant renoncé au poste et sera informé de cette décision.

Dans ce cas, l'AMEE procédera à la convocation du candidat classé par ordre de mérite sur la liste d'attente qui reste valable tout au long de l'année budgétaire.

Le Directeur Général

Saïd MOULINE

Nombre	Poste	Profil demandé	Dates du concours
1	Administrateur 2 ^{ème} Grade	<p>Formation : titulaire d'un diplôme de Master Spécialisé dans le domaine de l'Energie, de l'Eau et de l'Environnement délivré par un établissement public marocain ou validé par une attestation d'équivalence délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.</p>	<p>L'épreuve écrite sera organisée Le 10 NOV. 2017</p> <p>L'épreuve orale sera organisée courant de la semaine du 27 NOV. 2017.</p>
Description du poste			
<p>Principales attributions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des prestations de consulting et d'accompagnement de projets au profit des tiers • Assurer le suivi de la réalisation des actions préconisées par la loi 47-09 et la stratégie nationale de l'efficacité énergétique dans le bâtiment. • Assurer le suivi, coordonner et superviser les programmes de développement de l'efficacité énergétique dans le bâtiment. • Concevoir et réaliser les programmes de développement de l'Efficacité Énergétique le bâtiment. • Elaborer de cahiers de charges et des référentiels dans le domaine énergétique de l'efficacité énergétique dans le bâtiment. • Veiller à la mise en œuvre des recommandations des audits énergétiques dans le bâtiment et veiller à la mise en œuvre des recommandations. • Identifier les gisements d'économie d'énergie dans le bâtiment (tertiaire et résidentiel) et réaliser les cartographies. • Assurer le suivi et coordonner les projets de construction respectant les mesures de la RTCM • Contribuer à l'élaboration d'une base de données sur les caractéristiques thermiques des matériaux de constructions et d'isolation au Maroc • Réaliser des chiffrages des gains énergétiques, des investissements, subventions, TRI etc... • Proposer et contribuer à l'application des normes et labels • Assurer l'assistance administrative, réglementaire et technique des opérateurs en matière d'efficacité énergétique • Contribuer à l'élaboration des supports de communication. 		

4


11

	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la veille réglementaire et technologique dans le domaine de l'efficacité énergétique • Proposer des mesures réglementaires et incitatives • Préparer et gérer les contrats de services énergétiques • Respecter strictement les dispositions législatives et réglementaires.
<p>Compétences requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise totale du volet institutionnel et réglementaire du secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables au Maroc. • Maîtrise totale de la gestion de projets d'études énergétiques, • Maîtrise et connaissances essentielles du dimensionnement des systèmes énergétiques (efficacité énergétique & énergies renouvelables), • Maîtrise et connaissance essentielles des langages de programmation et des logiciels de simulation et de dimensionnement dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables : Binayate, Block Load, DesignBuilder, TRNSYS, AutoCAD.

Le Directeur Général
Said MOULINE

